

Lorsqu'un SN indéfini n'introduit pas un référent nouveau. Une affaire de point de vue

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. Lorsqu'un SN indéfini n'introduit pas un référent nouveau. Une affaire de point de vue. L'information grammaticale, Peeters Publishers, 2001, 91 (1), pp.9-12. 10.3406/igram.2001.3287. hal-02143883

HAL Id: hal-02143883

<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-02143883>

Submitted on 29 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lorsqu'un SN indéfini n'introduit pas un référent nouveau. Une affaire de point de vue

Mathilde Salles

Citer ce document / Cite this document :

Salles Mathilde. Lorsqu'un SN indéfini n'introduit pas un référent nouveau. Une affaire de point de vue. In: L'Information Grammaticale, N. 91, 2001. pp. 9-12.

doi : 10.3406/igram.2001.3287

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2001_num_91_1_3287

Document généré le 16/10/2015

LORSQU'UN SN INDÉFINI N'INTRODUIT PAS UN RÉFÉRENT NOUVEAU

Une affaire de point de vue

Mathilde SALLES

INTRODUCTION

Lorsqu'on définit les différents maillons d'une chaîne de coréférence, on souligne généralement une particularité des SN indéfinis qui les distingue de toutes les autres expressions référentielles. C'est, par exemple, le cas de D. Slakta (1980, 698), qui exprime cette spécificité de l'indéfini de la manière suivante :

« Hors d'une phrase, une description indéfinie n'est jamais coréférentielle, en seconde occurrence, à une autre expression singulière. »

Autrement dit, en dehors de la phrase, un SN indéfini à interprétation spécifique introduit toujours un nouveau référent, initie toujours une nouvelle chaîne.

Dans le cadre de la phrase, en revanche, un SN indéfini peut être coréférentiel à une expression antérieure. Deux fonctions syntaxiques échappent en effet à cette condition de nouveauté attachée à l'indéfini : l'**apposition**, signalée par D. Slakta, et l'**attribut**. Deux fonctions syntaxiques qui, précisément, vont établir un rapport d'équivalence entre un SN indéfini et une expression référentielle antérieure. Avec un SN indéfini apposé ou attribut, comme dans les deux exemples suivants :

(1) **Le jeune homme, un fils de boulanger**, avait obtenu une bourse (exemple de D. Slakta 1980, 698).

(2) **Max est un jeune homme charmant**.

On identifie le premier SN à une occurrence d'un type. Mais, en dehors de ces relations phrastiques, on est tenté de conclure qu'aucun SN indéfini ne sera jamais coréférentiel à une expression antérieure, que tout SN indéfini introduira nécessairement un nouveau référent.

Or, ce n'est pas le cas. Un SN indéfini n'introduit pas toujours un nouveau référent. Et surtout, on peut suggérer l'hypothèse d'un nouveau référent en utilisant un SN indéfini sans pour autant introduire un nouveau référent. Même s'il s'agit d'emplois marqués de l'indéfini, ces phénomènes ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le croire.

1. SN INDÉFINIS ET CONDITION DE NOUVEAUTÉ

Cela dit la valeur propre de l'indéfini est bien d'introduire un nouveau référent, de désigner un référent différent de tous ceux mentionnés auparavant. Mais, comme l'a souligné

F. Corblin (1994 et 1995), cette condition de nouveauté, sur laquelle nombre de théories fondent leur analyse de l'indéfini, est une condition **par défaut** :

« Dans un discours, un indéfini désigne, par défaut, un individu qui n'a pas été mentionné dans ce discours (c'est ce qu'on appelle dans certaines théories la condition de nouveauté). Qu'il s'agisse d'une inférence par défaut signifie, littéralement, qu'il est possible de renoncer à cette présomption de différence en présence d'indications contraires explicites. » F. Corblin (1995, 215)

C'est-à-dire qu'à défaut d'indications contraires explicites, un SN indéfini s'interprétera comme l'initiateur d'un nouveau référent et, si ce référent est ensuite repris, d'une nouvelle chaîne. Mais certains discours fournissent précisément ces indications contraires, indications qui donc conduisent à abandonner cette présomption de nouveauté, cette présomption de différence au profit d'une présomption d'identité. C'est le cas dans l'exemple (3) donné par F. Corblin (1995, 215) :

(3) « Sais-tu comment j'ai connu **ta grand-mère**. Un jour, alors que je me promenais, j'ai remarqué **une grande jeune fille rousse**, etc. [...] C'était ta grand-mère. »

Le premier énoncé peut être interprété comme une annonce (du type : « je vais te raconter comment j'ai connu ta grand-mère », c'est-à-dire une annonce préalable qui joue un peu le même rôle qu'un titre avant un récit écrit). Et le discours qui suit cette annonce introduit (ou réintroduit) le référent au moyen d'un SN indéfini (*une grande jeune fille rousse*) – donc comme un référent apparemment nouveau – pour finalement, avec l'énoncé d'identité qui clôt cet exemple, identifier ce « nouveau » référent au premier. L'énoncé d'identité *C'était ta grand-mère* annule l'hypothèse d'une nouvelle chaîne, hypothèse qui était suggérée par l'emploi de l'indéfini, et permet, ainsi que le souligne F. Corblin, de « raccorder les chaînes ».

Je ne m'intéresserai ici qu'aux cas où il y a apparemment rupture de chaîne, c'est-à-dire aux cas où le discours joue avec la présomption de différence dans des buts discursifs bien particuliers. Je laisserai de côté, parmi les emplois coréférentiels de l'indéfini, ce que F. Corblin (1987 et 1995) appelle des « usages attributifs de l'indéfini »⁽¹⁾ et qu'il illustre par des exemples comme (4) et (5) :

(4) Tu as trompé **Marie**, tu as déçu **une femme qui t'adorait** (exemple de F. Corblin 1987, 43).

(5) Tu as invité **Jean**. Tu as invité **un homme qui n'a cessé de te trahir** (exemple de F. Corblin 1995, 169).

Pourquoi présenter comme nouveau quelque chose qui ne l'est pas ? Qu'est-ce qui rend possible l'utilisation d'un indéfini – c'est-à-dire d'une forme qui s'accompagne *a priori* d'une présomption de nouveauté – pour un référent qui n'est pas nouveau ?

2. SN INDÉFINIS ET NOUVEAUX POINTS DE VUE

Y. Ushie (1986) a proposé d'expliquer un certain nombre d'emplois coréférentiels de l'indéfini en termes de « **point de vue** », un concept qu'elle définit comme « la perspective selon laquelle un événement ou un objet est représenté » (p. 435). Y. Ushie (1986) distingue deux facteurs permettant les emplois coréférentiels de l'indéfini :

– **l'interprétation** du « producteur du texte » : l'indéfini est utilisé pour souligner un aspect du référent que le « producteur du texte » considère comme particulièrement pertinent ou important pour la situation décrite. Ces emplois, que Y. Ushie rapproche de SN apposés, s'apparentent manifestement aux usages attributifs de F. Corblin ;

– **les changements de point de vue** : des changements temporels (retour à un point antérieur dans le temps ou, au contraire, mouvement vers un point postérieur dans le temps), des changements spatiaux (passage du point de vue d'un personnage à celui d'un autre personnage, du point de vue du narrateur à celui d'un personnage) ou encore le passage d'un point de vue conceptuel à un point de vue perceptif (l'objet ou l'événement est alors présenté comme s'il était réellement perçu par un personnage ou par le « producteur du texte »). Dans l'exemple donné par Y. Ushie, cette perception apporte une information nouvelle sur le référent : on passe ainsi de *a dead bird, the dead bird* à la désignation hyponymique *a dead swallow*, grâce aux données fournies par la perception).

Ce qui légitime certains de ces indéfinis particuliers, c'est un nouveau point de vue, ou du moins un autre point de vue sur le référent. Le référent n'est pas nouveau dans le discours, mais il est présenté selon un nouveau point de vue. On peut distinguer deux catégories de « nouveau point de vue », deux catégories qui rassemblent les principaux changements évoqués par Y. Ushie ⁽²⁾ :

– soit il s'agit d'un changement du sujet focalisateur, c'est-à-dire qu'on va passer du point de vue d'un personnage à celui d'un autre personnage ou alors du point de vue du narrateur à celui d'un personnage ;

1. Dans ces cas-là, la présomption d'identité est, selon F. Corblin, inférée à partir d'une répétition littérale (exemple (5)) ou d'une identité entre les situations décrites (exemple (4)) et à partir de la « nature épithétique » du nom, en fonction d'un principe de cohérence que F. Corblin (1987, 43) formule en ces termes : « si deux énoncés contigus parlent de la « même chose », alors l'individu extrait dans le second est sans doute celui qui vient d'être mentionné ».

2. Seul le passage d'un point de vue conceptuel à un point de vue perceptif paraît plus difficile à intégrer dans l'une de ces deux catégories. Dans la mesure où le passage au point de vue perceptif apporte de nouvelles données sur le référent, il se rapproche vraisemblablement de notre deuxième catégorie.

– soit le sujet focalisateur reste le même, mais c'est le référent lui-même qui est – ou qui semble – différent, qui semble nouveau, soit parce qu'il a changé, soit parce que des conditions de perception difficiles ne permettent pas de l'identifier.

Le premier cas, c'est-à-dire un nouveau point de vue lié à un changement de sujet focalisateur, est illustré par les extraits (6) à (8) :

(6) Devant le marchepied du sleeping-car, **un jeune lieutenant français**, en uniforme élégant, couvert d'un épais manteau, conversait avec **un petit homme emmitoufflé jusqu'aux oreilles**, et dont on n'apercevait que le bout du nez rouge et deux fortes moustaches relevées en croc. [...]

Mary Debenham n'avait guère dormi depuis son départ de Bagdad, le jeudi précédent. [...] Aussi, lasse de demeurer immobile et les yeux ouverts dans la chaleur étouffante de son compartiment, elle s'était levée et regardait par la portière. [...]

Sous la portière du compartiment de la jeune femme, **deux hommes** s'entretenaient en français, **l'un d'eux un officier français, l'autre un petit bonhomme à longue moustache**. Elle sourit en voyant ce dernier tout emmitoufflé.

(A. Christie, *Le Crime de l'Orient-Express*, cité par C. Schnedecker 1997, 23)

(7) Quand **le père Leras, teneur de livres chez MM. Labuze et Cie**, sortit du magasin, il demeura quelques instants ébloui par l'éclat du soleil couchant. Il avait travaillé tout le jour sous la lumière jaune du bec de gaz, au fond de l'arrière-boutique, sur la cour étroite et profonde comme un puits. [...]

Ce jour-là, M. Leras demeura ébloui, sur la porte de la rue, par l'éclat du soleil couchant ; et, au lieu de rentrer chez lui, il eut l'idée de faire un petit tour avant dîner, ce qui lui arrivait quatre ou cinq fois par an. [...]

[sa promenade le conduit au bois de Boulogne]

Il y a des êtres qui n'ont vraiment pas de chance. Et tout d'un coup, comme si un voile épais se fût déchiré, il aperçut la misère, l'infinie, la monotone misère de son existence : la misère passée, la misère présente, la misère future : les derniers jours pareils aux premiers, sans rien devant lui, rien derrière lui, rien autour de lui, rien dans le cœur, rien nulle part. [...]

Le soleil déjà haut versait un flot de lumière sur le bois de Boulogne. Quelques voitures commençaient à circuler ; et les cavaliers arrivaient gaiement.

Un couple allait au pas dans une allée déserte. Tout à coup, la jeune femme, levant les yeux, aperçut dans les branches **quelque chose de brun** ; elle leva la main, étonnée, inquiète :

« Regardez... qu'est-ce que c'est ? »

Puis, poussant un cri, elle se laissa tomber dans les bras de son compagnon, qui dut la déposer à terre.

Les gardes, appelés bientôt, décrochèrent **un vieux homme pendu au moyen de ses bretelles**.

On constata que le décès remontait à la veille au soir. Les papiers trouvés sur lui révélèrent qu'il était **teneur de livres chez MM. Labuze et Cie** et qu'il se nommait **Leras**.

On attribua la mort à un suicide dont on ne put soupçonner les causes. Peut-être un accès subit de folie ?

(Maupassant, « Promenade », *Contes et nouvelles*, tome II, La Pléiade)

(8) **La veuve de Paolo Saverini** habitait seule avec son fils une petite maison pauvre sur les remparts de Bonifacio. [...]

Elle vivait là, seule avec son fils Antoine et **leur chienne « Sémillante »**, grande bête maigre, aux poils longs et rudes, de la race des gardeurs de troupeau. [...]

Un soir, après une dispute, Antoine Saverini fut tué **traîtreusement**, d'un coup de couteau, par Nicolas Ravolati, qui, la nuit même, gagna la Sardaigne.

Quand la vieille mère reçut le corps de son enfant, que des passants lui rapportèrent, elle ne pleura pas, mais elle demeura longtemps immobile à le regarder ; puis étendant sa main ridée sur le cadavre, elle lui promit la vendetta. [...]

[la veuve prépare sa vengeance : elle enchaîne et affame Sémillante, puis elle l'entraîne à déchiqueter un mannequin, lui donnant ensuite un boudin grillé]

Quand elle jugea le temps venu, la mère Saverini alla se confesser et communia un dimanche matin, avec une ferveur extatique ; puis, **ayant revêtu des habits de mâle, semblable à un vieux pauvre déguenillé**, elle fit marché avec un pêcheur sarde, qui la conduisit, accompagnée de sa chienne, de l'autre côté du détroit.

[la veuve se rend chez Nicolas Ravolati et lâche sa chienne en lui criant « Va, va, dévore, dévore ! »]

L'animal, affolé, s'élança, saisit la gorge. L'homme étendit les bras, l'étreignit, roula par terre. Pendant quelques secondes, il se tordit, battant le sol de ses pieds ; puis il demeura immobile, pendant que Sémillante lui fouillait le cou, qu'elle arrachait par lambeaux.

Deux voisins, assis sur leur porte, se rappelèrent parfaitement avoir vu sortir **un vieux pauvre avec un chien noir efflanqué qui mangeait, tout en marchant, quelque chose de brun que lui donnait son maître**.

La vieille, le soir, était rentrée chez elle. Elle dormit bien, cette nuit-là.

(Maupassant, « Une vendetta », *Contes et nouvelles*, tome I, La Pléiade)

Dans l'extrait (6), relevé par Catherine Schnedecker, deux personnages, un jeune lieutenant français et Hercule Poirot, introduits une première fois avec les SN indéfinis *un jeune lieutenant français* et *un petit homme emmitoufflé jusqu'aux oreilles*, sont réintroduits quelques pages plus loin par le SN indéfini *deux hommes* et ses appositions *l'un d'eux un officier français, l'autre un petit bonhomme à longue moustache*. La première introduction de ces référents est liée au point de vue du narrateur (3). Leur réintroduction, quelques pages plus loin, est liée à un point de vue différent, celui d'un personnage, Mary Debenham. Avec ici un certain nombre d'indices qui garantissent qu'on a bien affaire au point de vue de ce personnage (notamment les verbes de perception qui apparaissent avant et après cette réintroduction des deux personnages : *elle [...] regardait par la portière puis en voyant*).

Dans la nouvelle « Promenade » de Maupassant donnée en (7), on passe aussi, pour la représentation de M. Leras, du point de vue du narrateur à celui de personnages, d'abord celui d'une jeune femme qui aperçoit (avec, là encore, un verbe de perception – *aperçut* – qui garantit qu'il s'agit bien

3. Comme l'écrit C. Schnedecker (1997, 23), « la scène impliquant les deux personnages est en quelque sorte « vue » par le narrateur ».

du point de vue du personnage) *quelque chose de brun* dans les branches, ensuite celui des personnages qui décrochent *un vieux homme pendu au moyen de ses bretelles*.

L'extrait (8), « Une vendetta » de Maupassant, illustre une fois de plus le passage du point de vue du narrateur à celui de personnages (*deux voisins*), qui se rappellent **avoir vu un vieux pauvre avec un chien noir efflanqué**. Or, on sait que ce vieux pauvre n'est autre que la veuve Saverini et que le chien noir efflanqué n'est autre que Sémillante, la chienne de la veuve Saverini. Le point de vue des deux personnages est ici faussé par le déguisement de la vieille femme.

Les exemples (3), (9) et (10) illustrent l'autre type de nouveau point de vue ; dans ce second cas, le sujet focalisateur reste le même, et c'est le référent lui-même qui semble différent, qui paraît autre :

(9) J'allais revoir **mon ami Simon Radevin** que je n'avais point aperçu depuis quinze ans. [...]

Le train s'arrêta dans une petite gare. Comme je descendais du train, **un gros, très gros homme, aux joues rouges, au ventre rebondi**, s'élança vers moi, les bras ouverts, en criant : « Georges ». Je l'embrassai, mais je ne l'avais pas reconnu. Puis je murmurai stupéfait : « Cristi, tu n'as pas maigri. » Il répondit en riant : « Que veux-tu ? La bonne vie ! la bonne table ! les bonnes nuits ! Manger et dormir, voilà mon existence ! ».

(Maupassant, « Une famille », *Contes et nouvelles*, tome II, La Pléiade)

(10) Vers la fin de mars 1867, à la nuit tombante, comme il [= Frédéric] était seul dans son cabinet, **une femme** entra.

– Madame Arnoux !

– Frédéric !

Elle le saisit par les mains, l'attira doucement vers la fenêtre, et elle le considérait tout en répétant :

– C'est lui ! C'est donc lui !

Dans la pénombre du crépuscule, il n'apercevait que ses yeux sous la voilette de dentelle noire qui masquait sa figure.

(Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, troisième partie, chapitre VI)

C'est particulièrement net dans l'exemple (9), extrait de « Une famille » de Maupassant, où le personnage Simon Radevin est réintroduit avec le SN indéfini *un gros, très gros homme, aux joues rouges, au ventre rebondi*, sans qu'il y ait changement de sujet focalisateur, sans qu'il y ait changement d'attribution du point de vue. C'est le point de vue du narrateur sur le personnage qui est nouveau, parce que ce dernier a tellement changé qu'il est devenu méconnaissable. Et l'indéfini souligne ainsi le changement, la métamorphose du personnage.

L'exemple de F. Corblin, donné en (3), illustre aussi, mais de manière différente, ce type de nouveau point de vue sur un individu. Selon F. Corblin (1995, 215), le « discours abandonne une chaîne de référence établie pour épouser l'état de connaissance des protagonistes au moment de l'action racontée ». Le point de vue est attribué au même sujet focalisateur – le locuteur – et le SN indéfini présente le référent tel qu'il est apparu au locuteur la première fois. Le SN indéfini, avec sa présomption de nouveauté, mime en quelque sorte la première rencontre, le premier point de vue qu'a pu

avoir le locuteur sur ce référent. Ce n'est donc pas ici introduire la grand-mère pour la première fois dans le discours, c'est donner le référent comme il est apparu pour la première fois au locuteur. Et ce premier point de vue est d'ailleurs très différent de celui que peut en avoir l'interlocuteur (*grand-mère* vs. *jeune fille*). Il y a donc là aussi eu changement du référent et le point de vue présenté par le SN indéfini *une grande jeune fille rousse* ne correspond plus à la représentation actuelle qu'en ont le locuteur et l'interlocuteur.

Enfin, dans l'extrait de *L'Éducation sentimentale*, où Mme Arnoux est réintroduite, à la fin du roman, au moyen d'un SN indéfini ⁽⁴⁾, ce sont des conditions de perception particulières plus qu'un changement du référent lui-même qui expliquent l'indéfini *une femme*. Mme Arnoux ne peut pas d'abord être autrement identifiée à cause de la pénombre, peut-être aussi à cause de sa voilette. L'identification, bien qu'elle soit rapide, n'est pas immédiate. Le point de vue est brouillé par des conditions de perception difficiles, qui empêchent une identification précise du référent et forcent ainsi à l'emploi d'une expression indéfinie.

3. PRÉSUMPTION D'IDENTITÉ ET EFFET D'ATTENTE

Cette présentation du référent selon un nouveau point de vue produira des effets discursifs précis : le plus souvent, il s'agira d'un effet d'attente, d'une espèce de suspense narratif.

Cet effet d'attente est manifeste dans « Promenade » de Maupassant. Dans cette nouvelle, le lecteur devine que l'individu désigné par le SN indéfini *un vieux homme pendu au moyen de ses bretelles* n'est autre que M. Leras. Cette présomption d'identité – malgré une forme qui suppose *a priori* la différence – repose sur un principe de cohérence textuelle : c'est la fin de la nouvelle, toute la nouvelle a été jusqu'ici consacrée à ce personnage, et surtout, on vient juste de laisser M. Leras dans le bois de Boulogne (c'est-à-dire là même où l'on découvre le pendu), tout à coup conscient du vide de son existence. Mais, malgré cette présomption d'identité, le SN indéfini suggère l'hypothèse d'une nouvelle chaîne de coréférence et crée ainsi un effet d'attente, attente d'une identification confirmant la présomption d'identité qu'on soupçonne entre *un vieux homme pendu au moyen de ses bretelles* et *M. Leras*. L'identification se fera avec l'énoncé : *il se nommait Leras*. Cette identification, en même temps qu'elle clôt la pseudo-nouvelle chaîne de coréférence ouverte par le SN indéfini, invalide l'hypothèse d'une nouvelle chaîne et rattache cette pseudo-nouvelle chaîne à la première.

L'emploi de l'indéfini, dans « Une famille » de Maupassant, produit le même type d'effet. Là aussi, un principe de cohérence textuelle conduit le lecteur à une présomption d'identité entre *un gros, très gros homme, aux joues rouges, au ventre rebondi* et *mon ami Simon Radevin*. Mais, là aussi, l'emploi de l'indéfini suggère néanmoins l'hypothèse d'une nouvelle chaîne et produit chez le lecteur un effet d'attente, attente d'une confirmation qu'il s'agit bien du même individu.

L'effet d'attente suscité chez le lecteur est proportionnel au degré de présomption d'identité. Plus la présomption d'identité est forte, moins l'effet d'attente est fort. Et, par conséquent, moins il devient nécessaire de confirmer cette identité référentielle. Dans « Une vendetta », où la présomption d'identité entre *un vieux pauvre* et *la veuve de Paolo Saverini* est maximale grâce à un certain nombre d'indications concernant les préparatifs de la vengeance et le déguisement de la vieille femme, aucune confirmation ne sera donnée. Le SN indéfini n'est plus là pour produire un effet d'attente chez le lecteur ; il a plutôt tendance à produire un effet de connivence. L'absence de confirmation fait du lecteur un complice de ce crime, en lui laissant supposer qu'il sera le seul, avec le narrateur, à connaître l'identité de ce vieux pauvre. Au contraire, lorsque cette présomption d'identité est très faible, comme c'est le cas dans *L'Éducation sentimentale*, l'attente atteint son point culminant et une identification précise et explicite du référent devient indispensable.

POUR CONCLURE

Ce qui résout cette apparente contradiction entre la forme utilisée – l'indéfini, qui s'accompagne *a priori* d'une présomption de nouveauté – et la notoriété du référent, c'est donc une modification du point de vue, modification liée soit à la source du point de vue, soit au référent lui-même.

Les effets discursifs produits par cette présentation très particulière d'un référent déjà mentionné sont manifestement liés au degré de présomption d'identité livré par le texte. Ce degré de présomption d'identité décide en outre de la nécessité ou non de confirmer l'identité référentielle : une très forte présomption d'identité permet de se dispenser de tout énoncé identifiant, une faible présomption d'identité appelle, au contraire, une identification explicite du référent.

Mathilde SALLES
Université de Caen

BIBLIOGRAPHIE

- Corblin, F. (1987). *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.
Corblin, F. (1994). « La condition de nouveauté comme défaut », *Faits de langues*, 4, 147-155.
Corblin, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
Schneedecker, C. (1997). *Nom propre et chaînes de référence*, *Recherches linguistiques* n° 21, Paris, Klincksieck.
Slakta, D. (1980). *Sémiologie et grammaire de texte*, Thèse de doctorat d'État, Paris X, Nanterre.
Ushie, Y. (1986). « "Corepresentation" – A textual function of the indefinite expression », *Text*, 6, 4, 427-446.

4. Ce SN indéfini est signalé par F. Corblin (1995, 208).